



RAPPORT ANNUEL



**Commission
scolaire
de Montréal**

TABLE DES MATIÈRES



Message du président
du Comité exécutif

2

Présentation de la
Commission scolaire
de Montréal

4

Organigramme

5

Mission

6

Résultats scolaires

7

Conseil des commissaires

8

Prix et distinctions

10

États financiers

11



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

À la fin de chaque année scolaire vient le temps de faire le point et d'évaluer les actions et les réalisations qui ont été faites en lien avec les orientations retenues pour l'année. En 2000-2001, les grandes orientations du Conseil des commissaires concernaient principalement les dossiers suivants : le soutien à la création de projets originaux dans les établissements et l'aide à la recherche de subventions auprès du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le soutien aux parents dans le dossier de la réforme, la prévention de la violence, la surpopulation dans certaines écoles, la collecte de livres et le Programme d'aide au personnel. Le bilan présenté pour l'année 2000-2001 par le Conseil des commissaires est très satisfaisant, et ce, grâce au travail soutenu de l'ensemble du personnel.

Mentionnons d'abord que les **écoles primaires et secondaires** ont répondu avec dynamisme à l'invitation qui leur était faite de multiplier les projets originaux dans leur établissement. Ce dynamisme s'est traduit, entre autres, par la présentation record d'une dizaine de projets aux Prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le prix de la catégorie « Arts de la scène » a d'ailleurs été remporté par des écoles du quartier du Sud-Ouest.

Du côté de l'**éducation des adultes**, depuis la création d'un regroupement distinct pour les centres, les projets se sont multipliés. L'importante démarche de redéploiement des services qui a été entreprise et menée par les directions de centre, ainsi que la création de quatre nouveaux centres ont amélioré le service et l'ont rapproché de la population. Les inscriptions de la clientèle adulte sont à la hausse. Quant aux élèves âgés entre 16 et 20 ans, un modèle d'encadrement pédagogique a été développé pour favoriser leur persévérance scolaire. Autre initiative à souligner : la collaboration qui s'est établie entre le personnel de l'éducation des adultes et les directions des écoles primaires et secondaires. À cet égard, des projets ont été mis sur pied pour favoriser l'implication des parents dans les apprentissages de leurs enfants.

Le **Regroupement de la formation professionnelle**, quant à lui, a consolidé les services des écoles actuelles et mis de l'avant deux nouveaux projets d'école : d'abord, l'École des métiers de l'image et des médias numériques a ouvert ses portes

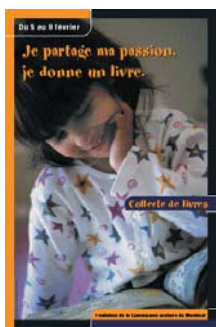
durant l'année et s'est associée à trois autres commissions scolaires, et le projet de l'École des métiers du tourisme est maintenant fin prêt. Toutefois, à la demande du ministre de l'Éducation, des échanges ont eu lieu avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec en vue de soumettre un projet conjoint d'école de tourisme. Cette démarche n'ayant pas réussi, la Commission scolaire poursuit seule le projet.

Pour aider les écoles à trouver du **financement pour de nouveaux projets**, deux personnes ont été embauchées. Quelque 88 écoles ont bénéficié de leurs services. Ainsi, des demandes de subventions totalisant 2,2 M\$ ont été faites, et une aide globale de 80 000 \$ a déjà été accordée à des projets.

Dans le dossier de la **réforme** (*Programme de formation de l'école québécoise pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire*), c'est le soutien aux parents qui a été la priorité. Malheureusement, le dossier a connu quelques ratés. Cependant, des dispositions ont été prises pour corriger la situation.

Sur le plan de la **prévention de la violence**, les écoles ont consolidé les projets déjà en cours et en ont mis d'autres en œuvre. Les commentaires sont positifs. Les professionnels embauchés pour mener à bien ce dossier continuent d'apporter un soutien aux écoles.

Dans le dossier de la **surpopulation**, la situation a évolué depuis l'an dernier. L'école Emily-Carr, de la Commission scolaire English Montréal, a été cédée à notre commission scolaire. Cet immeuble est devenu l'annexe de l'école Saint-Barthélemy. Des budgets ont aussi été consentis par le MEQ pour l'agrandissement et le réaménagement des écoles Saint-Kevin et Somerled (Anne-Hébert). Toutefois, le problème demeure toujours très important puisque 58 unités préfabriquées se trouvent encore dans des cours d'école. Cependant, la possibilité d'un règlement pointe à l'horizon. De fait, le 11 mai 2001, le ministre a affirmé qu'il autoriserait les mesures permettant la disparition de la totalité de ces unités.



Pour regarnir les **bibliothèques des écoles**, le projet de tenir une collecte de livres auprès de la population s'est concrétisé. Cette opération a rapporté au-delà des espérances. Les écoles ont reçu l'équivalent de 130 000 \$ en livres neufs.

Afin de développer un **programme de prévention** efficace et susceptible de contribuer au bien-être de l'ensemble des employés, l'équipe du Programme d'aide au personnel a été consolidée et les services ont été accrus. Un comité pour les inter-

ventions post-traumatiques a également été mis sur pied au sein d'une démarche globale impliquant l'ensemble des syndicats et des associations.

Du côté de l'**informatisation**, l'installation du réseau de fibres optiques est presque achevée. Une nouvelle politique d'achats d'ordinateurs a également été adoptée. Enfin, la Commission scolaire s'est dotée d'un site Internet fonctionnel. Ce site, en constante évolution, est une vitrine exceptionnelle pour la Commission scolaire et chacun de ses établissements.

Ce ne sont là que quelques exemples d'une année fertile en réalisations de toutes sortes. La Commission scolaire de Montréal est une organisation complexe. Malgré cette complexité, elle est animée d'un dynamisme qui se perçoit dans tous les lieux de travail, dans toutes les instances et chez tous les partenaires. Dans le contexte montréalais qui nous est propre, le Conseil des commissaires et tout le personnel s'emploient avec énergie à améliorer la qualité des services offerts aux élèves qui leur sont confiés. Les pages qui suivent en sont le témoignage.

Le président du Comité exécutif,


(Marcellin Noël



PRÉSENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL

L'ensemble de la population jeune et adulte de la CSDM est desservi par un réseau d'établissements répartis comme suit : 131 écoles primaires, 7 écoles primaires et secondaires, 31 écoles secondaires et 22 centres d'éducation des adultes ou de formation professionnelle des jeunes et des adultes, pour un total de 191 établissements. Le réseau comprend également 13 écoles spéciales, primaires et secondaires, auxquelles se greffent plusieurs lieux de services dédiés à la scolarisation des élèves ayant des problèmes particuliers (par exemple, dans les centres hospitaliers).

Le territoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est le même que celui de Montréal, à l'exception des secteurs de Rivière-des-Prairies, de Pointe-aux-Trembles et de Westmount. Ce territoire est découpé en 21 quartiers scolaires électoraux. La CSDM offre des services éducatifs en français aux élèves qui sont sous sa responsabilité, et ce, aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, de même qu'en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Le Conseil des commissaires voit à administrer la CSDM et à représenter adéquatement la population des divers quartiers. Il compte 23 membres. Il est formé d'un représentant de chaque quartier, élu au suffrage universel, et de deux parents représentant les niveaux primaire et secondaire et désignés par le Comité central de parents de la CSDM. Ces deux parents-commissaires n'ont toutefois pas le droit de vote. Le Conseil des commissaires se réunit deux fois par mois, le mercredi soir, au centre administratif de la CSDM (l'adresse est indiquée à la fin du présent rapport). Le public peut assister aux séances.

C'est au Conseil des commissaires que sont décidées les orientations de l'organisme et les allocations budgétaires consacrées aux ressources humaines, financières et matérielles. Le Conseil des commissaires adopte également les politiques, les règlements et les procédures permettant

d'assurer le bon fonctionnement de la CSDM. À cette tâche d'administrateur s'ajoute celle de représentant de la population. Au conseil, les commissaires sont, d'une part, les porte-parole des écoles de leur quartier et font, à ce titre, valoir leurs besoins. D'autre part, ils sont ceux qui, pour leur quartier, détiennent et diffusent l'information pertinente sur le fonctionnement de la CSDM et sur les services offerts.

Le Conseil des commissaires délègue certains pouvoirs à un comité exécutif formé de sept commissaires élus par leurs pairs et de deux parents-commissaires. D'autres pouvoirs et responsabilités sont également confiés au directeur général, au personnel d'encadrement administratif et à la direction des établissements d'enseignement.

Au 30 septembre 2000, la CSDM comptait 76 902 élèves jeunes subventionnés au préscolaire, au primaire et au secondaire. De plus, 15 465 élèves adultes étaient inscrits à temps plein ou à temps partiel à l'éducation des adultes (4 676 en équivalent temps plein) et 10 145 élèves jeunes et adultes étaient inscrits en formation professionnelle (6 654 en équivalent temps plein).

L'effectif de la CSDM comprenait, en 2000-2001, 105 cadres, hors-cadres et gérants, 361 directeurs et directeurs adjoints d'école et de centre, 9 602 enseignants, 660 professionnels non enseignants et 7 724 employés de soutien, pour un total de 18 452 employés.

ORGANIGRAMME

Conseil des commissaires ——— Comité exécutif

Directeur général

Yves Archambault

Directeur général adjoint aux services éducatifs

Pierre Bergevin

Directeur du Service des ressources éducatives

Michel Charron

Coordonnateur
préscolaire, primaire
et secondaire

Claude Daviau

Coordonnatrice
organisation scolaire

Monique Huet

Coordonnatrice
adaptation et services
complémentaires

Johanne Dugré

Coordonnatrice
services à la communauté

Claire Pelletier

Coordonnatrice
développement
des compétences

Denise Lemyre-Désautels

Coordonnatrice
services alimentaires

Joëlle Laforest

Coordonnateur
projets spéciaux

Pierre Gauthier

Directeurs et directrices, coordonnateurs et coordonnatrices de regroupement

1 Écoles primaires
et secondaires

*Eddy Dunn
Lucie Saucier*

2 Écoles primaires
et secondaires

*Lise Lavoie-Gauthier
Marcel Planté*

3 Écoles primaires
et secondaires

*Serge Fontaine
Robert Mathieu*

4 Écoles primaires
et secondaires

*Claude Lefebvre
Yolande Nantel*

5 Écoles primaires
et secondaires

*Nicole Genest-Gervais
François Lavallée*

6 Écoles primaires
et secondaires

*Diane Mathieu-Paul
Jacques Turmel*

7 Écoles spéciales

Marcel Jean

8 Centres et écoles de
formation professionnelle

Pierre Bélanger

Coordonnatrice
formation sur mesure

Sylvie Glen-Bédard

9 Centres de formation
générale des adultes

Gilles Petitclerc

Directeur général adjoint aux affaires corporatives et administratives

Gilles Hébert

Directrice du Service des ressources humaines

*Nicole Marcotte
Daniel Dubé, adj.*

Secteur relations
professionnelles

Coordonnatrice services
personnel enseignant

Colette Benoit

Coordonnatrice
services personnel
non enseignant

Joëlle Landry

Coordonnateur santé
et sécurité au travail

Réjean Veillette

Coordonnateur
service aux usagers du
système Paie GRH

Paul Côté

Directeur du Service des ressources financières

Marcel Jolicoeur

Coordonnateur
analyse et contrôle
budgétaire

Sylvain Racine

Coordonnateur
approvisionnements

Michel Yelle

Coordonnatrice
comptabilité

Angèle Latulippe

Directrice du Service des communications

Camille Gagnon

Secteur des
communications

Secteur
de l'imprimerie

Directrice du Service du secrétariat général

Micheline Pothier

Secteur juridique

Secteur téléphonie

Coordonnatrice
planification
institutionnelle et
vérification interne

Carole Bourdages

Coordonnateur
transactions
immobilières

Michel Carrières

Directeur du Service des ressources matérielles

Gabriel Roux

Coordonnateur
entretien physique

Yvon Crevier

Coordonnateur
entretien
des bâtiments

Roger Lalonde

Coordonnateur
études et surveillance

José Luis Munoz

Coordonnateur
transport

Michel Tremblay

Directeur du Service des ressources informatiques

Richard Poulin

Coordonnateur
centre de traitement

Gilbert Poitras

Coordonnateur
services à l'utilisateur
et bureautique

Lucie Demers



MISSION

La Commission scolaire de Montréal accomplit sa mission qui est d'assurer une formation de qualité, en tenant compte de la diversité culturelle et de la disparité économique de la population scolaire jeune et adulte de son territoire. Depuis plusieurs années, elle met l'accent sur l'amélioration de la qualité des apprentissages et sur la persévérance scolaire en offrant une large gamme de services éducatifs et complémentaires dans un réseau d'écoles de quartier, d'écoles à projet particulier, d'écoles spéciales pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), d'écoles de formation professionnelle et de centres d'éducation des adultes.

À l'occasion de la restructuration scolaire de juillet 1998, le ministère de l'Éducation a redéfini et redistribué les pouvoirs et les responsabilités entre les établissements, les commissions scolaires et le gouvernement. Dans cette nouvelle répartition, les commissions scolaires conservent auprès des établissements des pouvoirs de planification, de contrôle, d'évaluation et de soutien. La mise sur pied des conseils d'établissement donne aux écoles et aux centres une plus grande autonomie et permet aux parents de jouer un rôle plus actif au sein des établissements. En concertation, la CSDM et les établissements adaptent les services aux besoins et aux caractéristiques des élèves de chaque milieu. Depuis septembre 2000, à la demande du ministère de l'Éducation et avec le soutien de la CSDM, un pas de plus a été fait : des plans de réussite sont désormais élaborés par chaque établissement afin d'augmenter le taux de réussite des élèves.

L'enseignement au primaire et au secondaire est adapté à la réalité socio-économique des quartiers de Montréal. Selon les besoins, des programmes sont mis sur pied pour combattre l'abandon scolaire

et la violence et pour accroître l'égalité des chances de réussite pour tous. Afin de faciliter l'intégration des élèves issus des communautés culturelles à l'école de quartier, de nombreuses ressources sont offertes : le soutien linguistique, le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO), l'expertise d'agents de milieu ainsi qu'un service d'interprètes. Il existe également plusieurs écoles primaires et secondaires dotées de projets spéciaux qui offrent aux élèves possédant des habiletés particulières une gamme de possibilités fort intéressantes : musique, sport, arts plastiques, sciences et éducation physique. D'autres ont des projets axés sur l'écologie, l'éducation internationale, la douance ou la non-violence. D'autres, enfin, offrent des services aux élèves handicapés ou ayant de graves difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation professionnelle s'adresse à la population jeune et adulte. Les établissements de ce secteur offrent la possibilité de se former à un métier dans des domaines variés : aérospatiale, commerce et administration, construction, équipement motorisé, horticulture, image et médias numériques, informatique, confection de meubles, etc. Ces établissements jouent un rôle important dans le développement socioéconomique de la région en collaborant avec les entreprises et les organismes montréalais. Cette complicité fait en sorte que les formations offertes répondent aux attentes des entreprises et permettent aux élèves d'être opérationnels dès leur engagement.

L'éducation des adultes offre aux adultes la possibilité de compléter leurs études dans un environnement adapté à leur réalité. Les centres accueillent également des adultes issus des communautés culturelles qui désirent développer ou améliorer leur connaissance de la langue française, ce qui favorise leur intégration.

La Commission scolaire de Montréal accomplit sa mission qui est d'assurer une formation de qualité, en tenant compte de la diversité culturelle et de la disparité économique de la population scolaire jeune et adulte de son territoire.

RÉSULTATS SCOLAIRES



Grâce au travail de tout le personnel de la Commission scolaire de Montréal, les élèves obtiennent depuis plusieurs années des résultats scolaires, dans leur ensemble, stables et élevés.

Le rendement scolaire, au primaire, est évalué selon une échelle d'appréciation des résultats obtenus aux examens institutionnels et, pour les élèves de troisième et de sixième année, sur la note globale (examens institutionnels et notes de l'année). Les examens institutionnels sont des examens uniformes pour tous les élèves d'une même année et sont corrigés localement. **Le taux de réussite à l'évaluation globale pour les matières de base (français, mathématiques et anglais) est supérieur à 90 %.** Globalement, pour les trois matières de base, le taux de réussite à l'évaluation globale pour les trois dernières années est supérieur à 90 % et demeure stable.

Dans les écoles secondaires, le taux de réussite est calculé à partir de la note finale (examens et notes de l'année). En 2000-2001, sur 17 cours sanctionnés par un examen institutionnel, deux ont eu un taux de réussite supérieur à 90 % et quatre, un taux de réussite supérieur à 80 %. Cinq des 17 cours évalués ont atteint un taux de réussite supérieur à celui de 1999-2000. Le taux global de réussite pondéré aux épreuves ministérielles de juin 2001 est de 82,2 %, soit une diminution de 4,6 % par rapport à l'année précédente. **Pour les trois dernières années, tous les taux de réussite ont été supérieurs à 80 %.** Le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un diplôme en 2000-2001 est de 81,6 %. Ce taux a baissé de 2,1 % par rapport à celui de l'année dernière. Depuis trois ans, le taux d'obtention du diplôme a diminué de 4,3 %. Toutefois, pendant cette même période, ce taux est toujours demeuré supérieur à 80 %, et les écarts entre les années sont demeurés inférieurs à 5 %.

La CSDM a offert 75 programmes en formation professionnelle, en 2000-2001. Le pourcentage des modules-élèves réussis (plusieurs modules composent un programme de formation) s'élève à 94,61 %. Ce taux de réussite a augmenté de 11,30 % par rapport à l'année 1999-2000, et il est le plus élevé des trois dernières années. En éducation des adultes, le pourcentage de réussite pour l'ensemble des matières s'élève à 94,18 %, soit une augmentation de 1,74 % comparativement à l'année scolaire précédente. Le temps d'apprentissage pour réussir une unité (chaque programme comprend plusieurs unités) de niveau secondaire a aussi diminué légèrement par rapport à l'année dernière.

En formation professionnelle, le taux de réussite a augmenté de 11,30 %, et il est le plus élevé des trois dernières années. En éducation des adultes, le pourcentage de réussite pour l'ensemble des matières s'élève à 94,18 %, soit une augmentation de 1,74 % comparativement à l'année scolaire précédente.

**CONSEIL
DES
COMMISSAIRES
2000-2001**



A



B



C



D



E



F



G



H



I



J



K



L



M



N



O



P



Q



R



S



T



U



V



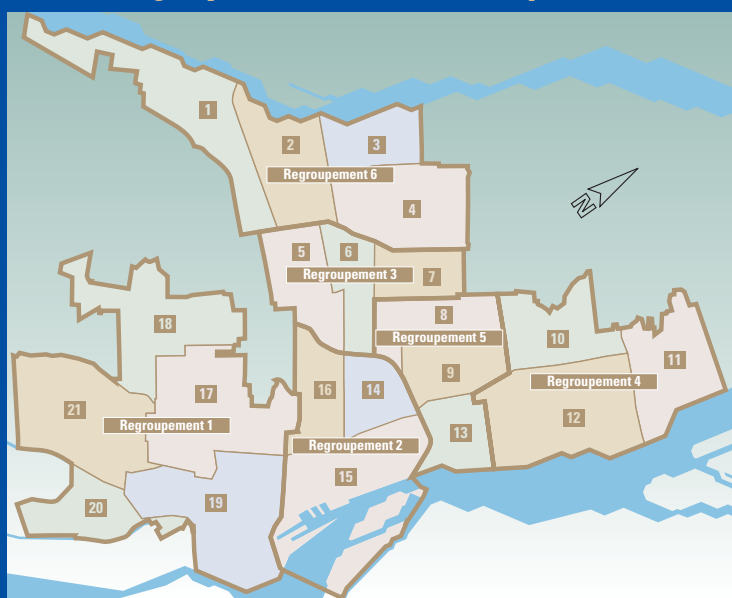
W

- A Diane De Courcy**
Commissaire du quartier 3, Ahuntsic (Mémo)
Présidente du Conseil des commissaires et
membre du Comité exécutif
- B Marcellin Noël**
Commissaire du quartier 14,
Plateau-Mont-Royal (Ind.)
Président du Comité exécutif et
porte-parole officiel
- C Adeline D'Opéra**
Commissaire du quartier 7,
Saint-Michel Sud (RSC)
Vice-présidente du Comité exécutif
- D Michel Pallascio**
Commissaire du quartier 1,
Cartierville (RSC)
Membre du Comité exécutif
- E Guy Vidal**
Commissaire du quartier 2,
Bordeaux-Ahuntsic (Ind.)
Membre du Comité exécutif
- F Benoit Bessette**
Commissaire du quartier 11,
Tétreaultville (RSC)
Membre du Comité exécutif
- G Robert Cadotte**
Commissaire du quartier 13,
Hochelaga-Maisonneuve (Ind.)
Membre du Comité exécutif
- H Afifa Maaniou**
Commissaire du quartier 18,
Côte-des-Neiges—Snowdon (Mémo)
Vice-présidente du Conseil des commissaires
- I Jacques Pelletier**
Commissaire du quartier 4,
Saint-Sulpice—Saint-Michel Nord (RSC)
- J Guillaume Vaillancourt**
Commissaire du quartier 5,
Parc-Extension—Villeray (Mémo)
- K Kenneth George**
Commissaire du quartier 6,
Villeray—Petite-Patrie (Mémo)
- L Stéphane Deschênes**
Commissaire du quartier 8,
Rosemont Nord (Mémo)
- M Colette Provost**
Commissaire du quartier 9,
Rosemont Sud (Ind.)
- N Lyn Faust**
Commissaire du quartier 10,
Louis-Riel—Nouveau-Rosemont (RSC)
- O Francine Gagné**
Commissaire du quartier 12,
Mercier (Mémo)

- P Paul Trottier**
Commissaire du quartier 15,
Les Faubourgs (Mémo)
- Q Louise Mainville**
Commissaire du quartier 16,
Saint-Louis—Mile End (Mémo)
- R Norma Gaona**
Commissaire du quartier 17,
Westmount—Côte-des-Neiges Sud (Ind.)
- S Jacqueline Montpetit**
Commissaire du quartier 19,
Saint-Henri—Petite-Bourgogne—
Pointe-Saint-Charles (Mémo)
- T Benoit Renaud**
Commissaire du quartier 20,
Ville-Émard—Côte-Saint-Paul (RSC)
- U Luc Gaudette**
Commissaire du quartier 21,
Notre-Dame-de-Grâce (Ind.)
- V Donald Perron**
Parent-commissaire représentant le secondaire
- W Manon Ricard**
Parent-commissaire représentant le primaire



Regroupements administratifs et quartiers scolaires



PRIX ET DISTINCTIONS



L'ensemble Musiphonie

Chaque année, des élèves et des membres du personnel se distinguent en remportant des bourses ou des prix d'excellence régionaux, provinciaux, nationaux ou internationaux. La Commission scolaire tient à en citer quelques-uns :



Marwah Rizqy et
Marie-Émilie
Gauthier



Alexandra
Rozefort

- Cinq élèves étaient parmi les 10 finalistes qui ont représenté le milieu scolaire du Québec à la finale internationale de la *Dictée des Amériques*. Il s'agit de Caroline Aksynczak, Élise Campeau, Mathieu Plaisance et Marianne Giasson, de l'école Honoré-Mercier, et de Samantha Leriche-Gionet, de l'école Édouard-Montpetit. Les élèves se sont entraînés avec l'aide de leurs enseignantes en français, M^{mes} Fouzia Sahrane (école Honoré-Mercier) et Francine Brazeau (école Édouard-Montpetit).
- L'ensemble Musiphonie, de l'école Saints-Martyrs-Canadiens, a remporté le concours du 72^e Festival provincial des harmonies du Québec. La quarantaine d'élèves de quatrième, de cinquième et de sixième année qui composaient l'ensemble a obtenu une note d'or de 92 %. Les directeurs musicaux sont M^{me} Lucie Asselin et M. Yves Harton.
- Trois élèves de l'École des métiers de la construction de Montréal ont gagné le concours *Chapeau, les filles!* organisé par le MEQ pour promouvoir les métiers non traditionnels en formation professionnelle. Il s'agit de Naomie Frangos (programme de soudage-montage), Jocelyne Héroux (programme de peinture en bâtiment) et Isabelle Narayana (programme de plomberie-chauffage).
- Le projet *Les arts de la scène - La Légende de Wawacouscou*, une comédie musicale composée, jouée et interprétée par les élèves des écoles Jeanne-LeBer, De la Petite-Bourgogne, Saint-Zotique et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, a remporté le *Prix de l'innovation pédagogique* de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Deux élèves de l'école Marguerite-De Lajemmerais, Marwah Rizqy et Marie-Émilie Gauthier, ont participé au Forum jeunesse des Amériques de la Commission des étudiants qui s'est tenu à Québec.

Elles ont échangé sur les valeurs, les problèmes et les préoccupations des jeunes avec quelque 250 adolescents venus du Canada et des Amériques.

- Alexandra Rozefort, de l'école Louis-Riel, a remporté l'épreuve du saut en longueur à l'occasion du Championnat scolaire provincial d'athlétisme en salle qui était organisé par l'Association régionale du sport étudiant de Montréal.
- L'équipe masculine de basket-ball de l'école secondaire Jeanne-Mance a remporté le championnat de basket-ball de l'Association régionale du sport étudiant de Montréal. Les entraîneurs de l'équipe sont MM. Martin Dussault et Alain Massicotte.
- M^{me} Élane Turgeon, conseillère pédagogique, a remporté le prix littéraire Cécile-Gagnon pour son roman jeunesse intitulé *Une Histoire tirée par la queue*, publié aux Éditions Québec Amérique. Cette distinction, qui a été remise par l'Association des écrivains et écrivaines québécois pour la jeunesse à l'occasion du Salon du livre, récompense la création d'un premier roman jeunesse.
- La CSDM a remporté le premier prix régional du concours *La magie des lumières 2000-2001*, catégorie «institution», qui était organisé par la Ville de Montréal. L'honneur revient aux employés du Bureau de l'entretien physique du Service des ressources matérielles qui ont donné de si belles couleurs de Noël au centre administratif de la rue Sherbrooke.

Finalistes Dictée des Amériques



ÉTATS
FINANCIERS



FONDS D'OPÉRATIONS

Bilan au 30 juin 2001

	2001-06-30	2000-06-30
	\$	(version analysée par le MEQ) \$
Actif		
Subventions de fonctionnement à recevoir	58 088 470	36 880 009
Subventions d'investissement à recevoir	86 136 573	79 250 141
Débiteurs	11 230 563	8 670 516
Placement	10 000	10 000
Immobilisations	1 155 881 129	1 122 725 999
Autres éléments d'actif	8 348 455	5 434 295
	<u>1 319 695 190</u>	<u>1 252 970 960</u>
Passif		
Emprunts à court terme	97 387 516	13 372 618
Créditeurs	56 066 220	87 164 922
Autres éléments de passif	3 502 041	3 387 340
Revenus reportés	858 822	645 456
Emprunts à long terme à la charge de la CSDM	4 114 777	7 418 954
	<u>161 929 376</u>	<u>111 989 290</u>
Avoir		
Surplus réservé	14 193 612	27 095 724
Capital permanent	1 143 572 202	1 113 885 946
	<u>1 157 765 814</u>	<u>1 140 981 670</u>
	<u>1 319 695 190</u>	<u>1 252 970 960</u>

FONDS D'OPÉRATIONS

Surplus réservé

de l'exercice terminé le 30 juin 2001

	2001-06-30	2000-06-30 (version analysée par le MEQ)
	\$	\$
Solde au début	26 341 363	25 378 150
Redressement d'analyse du MEQ	754 361	897 970
	27 095 724	26 276 120
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(14 265 456)	1 480 856
Cotisations de la CSST – années antérieures	(647 534)	(553 308)
Montant en attente d'allocation au 30 juin 2000 alloué en 2000-2001	(2 000)	(21 476)
Virement au fonds d'assurance	(87 062)	(86 376)
Virement au fonds d'assurance pour les bénévoles	–	(1 222)
Avantages sociaux sur les salaires courus à payer	2 100 000	–
Autres	–	1 130
Solde à la fin	<u>14 193 612</u>	<u>27 095 724</u>

Le surplus réservé se répartit comme suit :

Établissements de formation	19 490 138	20 171 142
Services pédagogiques et administratifs	4 054 510	960 742
Budgets spécifiques	(9 351 036)	5 963 840
	<u>14 193 612</u>	<u>27 095 724</u>

FONDS D'OPÉRATIONS

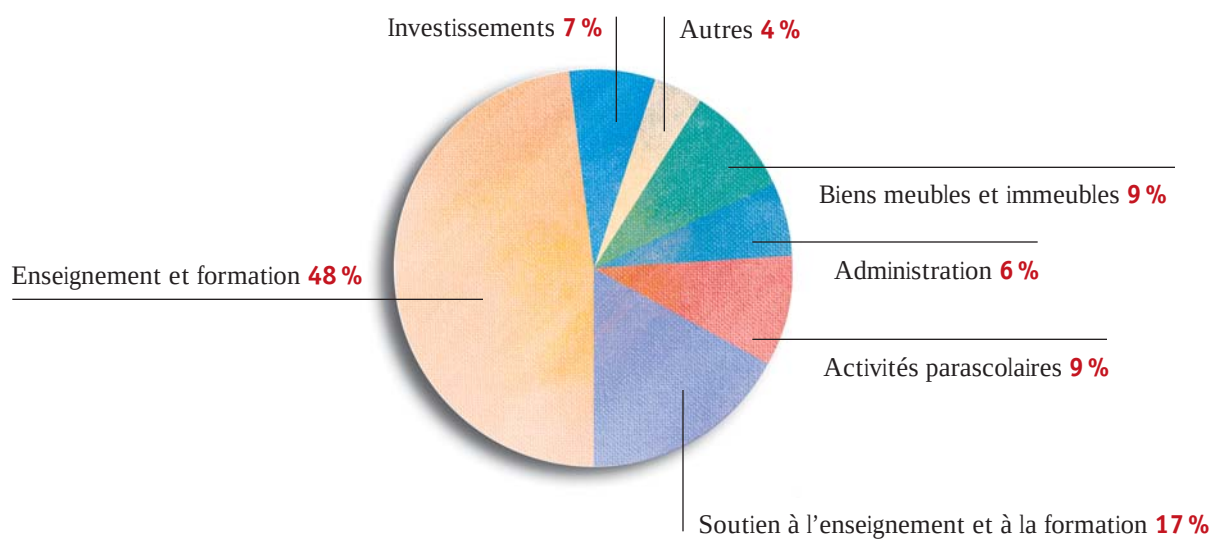
Revenus et dépenses

de l'exercice terminé le 30 juin 2001

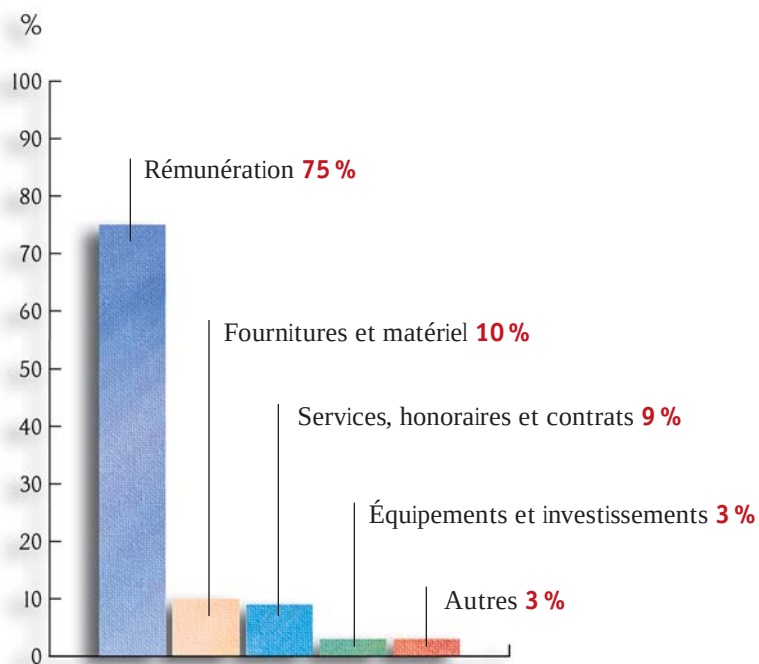
	2001-06-30	2000-06-30 (version analysée par le MEQ)
	\$	\$
Revenus		
Taxes scolaires	117 457 472	110 826 145
Fonctionnement		
Subventions de fonctionnement du MEQ	423 984 893	407 778 412
Revenus d'autres ministères ou organismes gouvernementaux	4 537 792	1 210 697
Autres revenus	61 612 931	63 447 640
	<u>490 135 616</u>	<u>472 436 749</u>
Investissements		
Subventions d'investissement du MEQ	34 884 279	30 421 964
	<u>642 477 367</u>	<u>613 684 858</u>
Dépenses		
Fonctionnement		
Activités d'enseignement et de formation	316 894 882	301 725 418
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	111 745 682	102 913 216
Activités parascolaires	62 937 376	53 796 840
Activités administratives	37 608 033	32 548 853
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	59 456 335	52 818 972
Activités connexes	29 126 139	37 927 415
	<u>617 768 447</u>	<u>581 730 714</u>
Investissements	45 749 484	31 718 917
Dépenses totales	663 517 931	613 449 631
Dépenses d'investissement en attente d'allocations	6 775 108	1 245 629
	<u>656 742 823</u>	<u>612 204 002</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>(14 265 456)</u>	<u>1 480 856</u>

POURCENTAGE DES DÉPENSES

Dépenses par activité : 663 517 931\$



Dépenses par nature : 663 517 931\$

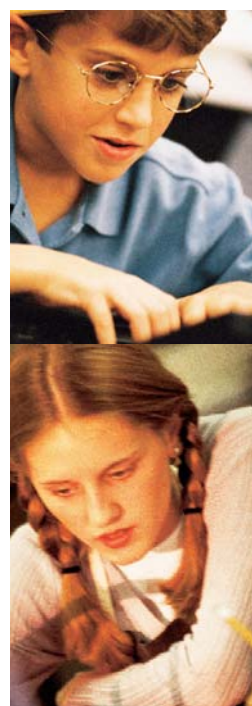


**LA
COMMISSION
SCOLAIRE DE
MONTREAL**

3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 3B3
Téléphone : (514) 596-6000
Site Internet : www.csdm.qc.ca

Publié par le Service des communications
en collaboration avec le Secrétariat général

Dépôt légal : deuxième trimestre 2002
Bibliothèques nationales
du Québec et du Canada
ISBN 2-89467-056-7



Conception graphique : Maryse Roberge - 020117



**Commission
scolaire
de Montréal**